

NOTE D'INFORMATION AU PUBLIC

Les délibérations du conseil municipal du **25 mai 2023** sont consultables auprès du secrétariat, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.



Les délibérations portent sur les affaires suivantes :

- Délibération n° 040/2023 : Approbation de la charte d'engagement municipale relative au plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse et désignation d'un « Référent Eau » - **Approuvée**

Rapporteur : M. François RALLO

- Délibération n° 041/2023 : Non intégration dans l'actif communal des acquisitions remises gracieusement aux administrés dans le cadre du plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse - **Approuvée**

Rapporteur : M. Cosme Dilmé

- Délibération n° 042/2023 : Subvention 2023 de 300 € à l'association loi 1901 dénommée « Don du sang » - **Approuvée**

Rapporteure : Mme Céline Freixinos

- Délibération n° 043/2023 : Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste d'attaché et d'adjoint d'animation territorial 2^{ème} classe à temps complet - **Approuvée**

Rapporteur : M. François Rallo

- Délibération n° 044/2023 : Tarifs 2023 - **Approuvée**

Rapporteur : M. François Rallo

- Délibération n° 045/2023 : Attribution du marché à bon de commande d'entretien des ouvrages pluviaux à l'entreprise « Hydro Roussillon Services » située 8, Rue de la Côte Radieuse à Saleilles - **Approuvée**

Rapporteur : M. Jean Pezin

- Délibération n° 046/2023 : Désignation de référents déontologue pour accompagner tout élu local contre les risques juridiques liés à sa fonction - **Approuvée**

Rapporteur : M. Jean Pezin